

## Horaires de la station passeports - cartes d'identité

L'établissement d'un titre d'identité est désormais **sur**

**rendez-vous** selon les horaires ci-dessous :

Lundi	: 9h-11h (dernier rdv)
Mardi	: 9h-11h/14h45-17h15 (dernier rdv)
Mercredi	: 9h-11h30 (dernier rdv)
Jeudi	: 14h45-17h15 (dernier rdv)
Vendredi	: 9h-11h/14h45-17h15 (dernier rdv)

## Permanences d'urbanisme

Lun, mar, merc	: 9h-12h
Jeudi et vendredi	: 14h45-17h45

## Bibliothèque

Place de l'Église Notre-Dame - Tél. : 02.43.76.92.98

Lundi	: 16h30-18h
Mercredi	: 10h-12h / 14h-17h
Samedi	: 10h-12h

## La Poste

42 Grande Rue - Tél. : 02.43.54.81.90

Du Mardi au Samedi: 09h / 12h

Réouverture à compter du **Mardi 02 Août 2017**

## Ecole maternelle publique

Mme DENECHERE : 02.43.76.71.59

## Ecole primaire publique

Mme CASTILLON : 02.43.76.70.85

## Ecole Privée Sainte-Adélaïde

Mme AUBRY : 02.43.76.70.06

## Multi-accueil

Tél. : 02.43.89.87.96

## Halte-garderie

Ouvert du lundi au vendredi selon les horaires suivants:

Régulier	: 7h30 - 18h30
Occasionnel	: 9h - 17h

**Médecin** : appeler le 15

**Infirmier(e) de garde** : Mme BRAUT - LEBLAY

Tél. : 02.43.89.09.11

**Pharmacie** : Service de garde - 0825 12 03 04

## Gendarmerie de Saint-Mars-la-Brière

Une permanence est assurée 24h/24h, vous obtiendrez toujours une réponse en cas d'appel. Le numéro d'appel est le 17.

02 allée de la forêt - 72470 Saint-Mars-la-Brière

Tél : 02.43.89.70.04

du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h; les dimanches et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h

## Gendarmerie de Connerré

20 rue de La Rochelle - 72160 Connerré

Tél : 02.43.89.00.01

du lundi de 14h à 18h les mercredi et samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h

les jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h

<http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/>

## Centre Aqualudique Sittellia

Tél. : 02.43.54.01.70

Horaires **période estivale** - Espace Aquatique :

Lundi	: 10h - 19h
Mardi	: 10h - 19h / 20h - 22h
Mercredi	: 10h - 19h
Jeudi	: 10h - 19h
Vendredi	: 10h - 19h
Samedi	: 10h - 19h
Dimanche	: 10h - 19h

Consulter tous les horaires sur : <http://sittellia.fr>

## Déchèterie « L'Ouserie » de St-Mars-la-Brière

Tél. : 02.43.82.96.41 (Fermeture le Jeudi)

## Horaires d'été jusqu'au samedi 30 septembre 2017

Lundi et mercredi	: 14h-18h30
Mardi	: 9h-12h
Vendredi	: 9h-12h/14h-18h30
Samedi	: 9h-12h/14h-17h30

**Du lundi 3 juillet au jeudi 31 août, les locaux du siège du Smirgeomes de St-Calais seront ouverts uniquement au public de 9h à 12h du lundi au vendredi inclus.**

Prochains ramassages : **4 et 19 août 2017**

# Mairie de Montfort-le-Gesnois

MAIRIE 02.43.54.06.06

## HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi et samedi	: 9h-12h
Mar, Jeud, Ven	: 9h-12h / 14h45 - 17h45
Mercredi	: 9h-12h30

<http://www.montfort-le-gesnois.fr>

Adresse courriel : [mairie@montfortlegesnois.fr](mailto:mairie@montfortlegesnois.fr)



BULLETIN  
D'INFORMATION

N°30 du 28 juillet 2017

**Fermeture de la mairie tous les samedis à partir du samedi 8 juillet au 2 septembre inclus.**

## Bulletin hebdomadaire : diffusion

Le bulletin hebdomadaire part en vacances... La parution du prochain numéro est prévue le **vendredi 25 août 2017**.

## Site internet

Retrouvez désormais toute notre actualité sur notre site internet à l'adresse suivante : <http://www.montfort-le-gesnois.fr>. Vous pourrez y consulter :

- ⇒ Les bulletins hebdomadaires
- ⇒ Les comptes rendus du conseil municipal
- ⇒ Le nouveau plan de circulation
- ⇒ Le dossier administratif pour une inscription (restaurant scolaire, TAP, accueil périscolaire, ALSH dans l'onglet jeunesse/enfance-jeunesse-loisirs)
- ⇒ Les menus du restaurant scolaire
- ⇒ La liste des pièces pour l'établissement d'une carte d'identité

## Balayage mécanique

Le prochain balayage mécanique aura lieu le : **jeudi 24 août 2017 à partir de 6h du matin**. Afin que celui-ci soit effectué correctement, il est impératif que chacun déplace son véhicule la veille du passage. Nous vous remercions de votre compréhension.

## Calendrier des collectes des ordures ménagères

Juillet							Août							Septembre								
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di		
					1	2	31		1	2	3	4	5	6	35		1	2	3			
3	4	5	6	7	8	9	32	7	8	9	10	11	12	13	36	4	5	6	7	8	9	10
10	11	12	13	14	15	16	33	14	15	16	17	18	19	20	37	11	12	13	14	15	16	17
17	18	19	20	21	22	23	34	21	22	23	24	25	26	27	38	18	19	20	21	22	23	24
24	25	26	27	28	29	30	35	28	29	30	31				39	25	26	27	28	29	30	
31																						

 **Jour férié, collecte reportée au lendemain**

 **Jour de collecte sur notre commune**

## Bibliothèque

La bibliothèque sera fermée pendant la période estivale du **lundi 7 août au samedi 26 août inclus**.

## Calendrier des infirmier(e)s de garde

⇒ <u>06 août 2017</u> : M. Joao FERREIRA	➤ 06.59.49.28.41
⇒ <u>13 août 2017</u> : Mme Karine BLOT	➤ 07.88.23.84.27
⇒ <u>15 août 2017</u> : Mme Catherine BRAUT - LEBLAY	➤ 02.43.89.09.11
⇒ <u>20 août 2017</u> : Mme Catherine BRAUT - LEBLAY	➤ 02.43.89.09.11
⇒ <u>27 août 2017</u> : Mme Nadine MERCENT	➤ 02.43.89.44.78

## Pharmacie BELLANGER

Fermeture les samedis après-midi jusqu'au **30 septembre inclus**. Nous vous accueillerons du **lundi matin 8h45 au samedi 12h30** aux horaires habituels. Merci de votre compréhension. Jean-Luc BELLANGER et son équipe.

## Chat trouvé

Un chat non tatoué a été trouvé. Si vous identifiez ce chat comme étant le votre. Merci de bien vouloir prendre contact avec la mairie.



## Changement du plan de circulation

### Article 1

Un sens unique est instauré dans la Grande Rue, la circulation se fera par le point entrant à l'intersection de la route de Lombron. Un sens interdit est instauré Grande Rue, à l'intersection de l'avenue de la Libération et de la rue Thoury, **du 17 juillet 2017 au 30 septembre 2017.**

### Article 2

Une obligation de tourner à droite est instaurée dans la rue du Pâtis et dans la ruelle Corn, **du 17 juillet 2017 au 30 septembre 2017**

### Article 3

Une zone à 30 km/h est instaurée Grande Rue, à partir de l'intersection de la route de Lombron jusqu'à la Place Notre Dame, **du 17 juillet 2017 au 30 septembre 2017.**

### Article 4

Un sens unique est instauré dans l'avenue de la Libération, la circulation se fera par le point entrant à l'intersection de la Grande Rue et de la rue Thoury. Un sens interdit est instauré avenue de la Libération, à l'intersection de la rue de la Pointe et à l'intersection de la rue Traversière, **du 17 juillet 2017 au 30 septembre 2017**

### Article 5

Le stationnement sera interdit rue Thoury, des deux côtés, à partir du passage des Paliers jusqu'à la Grande Rue, **du 17 juillet 2017 au 30 septembre 2017**

### Article 6

Une obligation de tourner à droite est instaurée sur la Place Notre Dame, **du 17 juillet 2017 au 30 septembre 2017.**

### Article 7

Une obligation de tourner à droite est instaurée sur la Place Jacques Moreau, **du 17 juillet 2017 au 30 septembre 2017.**

### Article 8

Une obligation de tourner à droite est instaurée Résidence du Parc, **du 17 juillet 2017 au 30 septembre 2017.**

### Montfort-le-Gesnois Don du Sang



JE DONNE MON SANG,  
JE SAUVE DES VIES!

# DON DE SANG

## MONTFORT LE GESNOIS

### Jeudi 31 août

Salle polyvalente

Rue des violettes

# De 15h15 à 19h15

dondesang.efs.sante.fr

0 800 109 900 Services & appel gratuits

### Centre Aqualudique Sittellia

**Mardi 8 Aout 20h > 22h**  
au centre aquatique et forme

Sittellia

# CRAZY bbubble NIGHT

original,  
fun &  
crazy !!!

Cocktails  
Givrés

Bulles  
Géantes

DJ Live

Summer  
Dance\*\*



Tarifs habituels - Ouvert à tous

Sittellia  
centre aquatique & forme

Parc des Sittelles - Montfort-le-Gesnois  
02 43 54 01 70 - www.sittellia.fr

à 20 minutes du Mans



(\*) Original amusant et fou (\*\*) Danse de l'été  
Réalisation O.Thofret, once - photo non contractuelle